

Avril 2010

61

Cabes'infos

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CABESTANY

Enfin

le Printemps !



Téléphones utiles

Mairie de Cabestany

Accueil	04 68 66 36 00
Directeur Général des Services	04 68 66 36 26
Cabinet du Maire	04 68 66 43 36
Marchés publics	04 68 66 36 68
Police Municipale	04 68 66 36 21

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

• Comptabilité	04 68 66 36 15
• Etat Civil / Recensement / Etranger	04 68 66 36 18

VIE SOCIALE ET FAMILIALE

• Service social	04 68 66 36 14
• Permanences assistantes sociales	04 68 50 60 55

CULTURE ET PATRIMOINE

• Service Culture	04 68 66 36 04
• Bibliothèque	04 68 50 82 95
• Centre Culturel	04 68 66 36 07
• Centre de Sculpture Romane	04 68 08 15 31

ECONOMIE LOCALE

ENFANCE ET EDUCATION

Inscriptions écoles et cantine	04 68 66 36 17
• Espace Enfance	
- Crèche / halte garderie	04 68 50 59 71
- Accueil de Loisirs	04 68 50 71 26
• Ecoles maternelles	
Charlie Chaplin	04 68 66 36 08
Jean de la Fontaine	04 68 66 36 09
Ludovic Massé	04 68 28 79 41
• Ecoles Primaires	
Buffon	04 68 66 36 10
Jacques Prévert	04 68 66 36 11
Ludovic Massé	04 68 28 79 40

JEUNESSE ET SPORTS

• Service Jeunesse	04 68 66 36 02
• Service Sports	04 68 66 36 19
• Espace Jeunesse	04 68 67 59 81
• Maison des quartiers	04 68 63 47 03

SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

DIVERS

Cimetière / Concession	04 68 66 36 03
Conciergerie	04 68 66 36 22
Déchetterie	04 68 67 51 25
Pompes Funèbres	06 74 90 20 81
ou	04 68 66 36 22

Sommaire

4



Droit au logement

5



Ville citoyenne

6



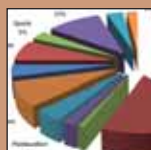
Action sociale

7



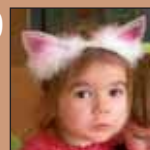
Citoyenneté

8



Budget municipal

10



Enfance Enseignement

11



Dossier neige

14



Jeunesse

15



Sport

16



Culture

17



Règlementation

18



Associations

Le carnet

NAISSANCES

Janvier 2009

GARCIA Matthieu
HALIMI Kheïra
LEONOFF Alexis
BROTONS Louise
JANTIN-GAUTHIER Lindsay
ALLART Andony
RODRIGUEZ Alicia
BENDAHLI Mila

Février 2009

RIVALS Adèle
DONNIO Anna
HALLER Sasha
CAVAILLER HUO N Eric
ESCALLE Inès
BALADA Leo
DARDENNE Emma

PESATO Amandine

Mars 2009

LOBANI Sarah
SEUX Alice
DEL AGUILA Paul
MONIER Nathan
SOLADIE Maël

DÉCÈS

Janvier 2009

ALZIATI Veuve ROMAIN Ginette
SALVAT Epouse FIGUERES
Andréa
CHEF Joseph
SIDOU épouse RAMIREZ
Yvonne
FASULO Louis
BENET Emmanuel

Février 2009

ROIG ROVIRA Benito
CLAVERIA Antonio
HUGUET Armel
MOLINA Veuve MONINO Rose
RAMON Robert

Mars 2009

VERNET Gilles
CANO Veuve PERAL Marie
VINAS Françoise
CHAMEL Jaouad
ARGELES Joseph
DAVID Jacques
CHAMPEL René
PONS Louis

MARIAGES

Février 2009

MOTTIN Nicole et SIBE Guy

SITES INTERNET
www.cabestany.com
www.maitre-de-cabestany.fr

Editeur : Ville de Cabestany
Directeur de la Publication : Alain TROTEL
Crédit photographique : Photothèque Ville de Cabestany.
Rédaction : Rémi LACAPERE et services municipaux
Conception et réalisation : Imprimerie du Mas
Dépôt légal : à parution



Vide grenier 2010

Le vide grenier se tiendra le dimanche 9 mai 2010 sur la place du 8 mai et sur le parvis de la cave coopérative. Inscriptions au Centre culturel de 17h à 19h le lundi 26 et le mercredi 28 avril. Tarif fixé toujours à 5 € / Pièces à fournir : photocopie de carte d'identité et justificatif de domicile.

Un printemps de luttes et d'espoir



Les résultats des élections régionales sont plein d'enseignements.
Le tout premier reflète un rejet très majoritaire des électrices et des électeurs de la politique menée par le Président de la République et tous ses alliés, et de ses conséquences.

L'abstention à un niveau record est aussi un message qu'il faut comprendre et qui doit nous interpeller. Au premier tour, à Cabestany, où l'ensemble des partis et mouvements étaient présents, la Gauche, dans ses diverses sensibilités, recueille plus de 65 % des voix.

Le candidat de la majorité présidentielle 19,65 %, loin, très loin du score des présidentielles (34 %).

C'est un avertissement sans précédent pour le Gouvernement qui doit trouver des prolongements dans les mois à venir. La grande manifestation du 23 mars en est le premier témoignage.

Le message a-t-il été entendu par Nicolas SARKOZY ? Pas du tout ! Sa première intervention télévisée, ses propos, font preuve d'un cynisme indécent.

Plus vite, plus fortes les réformes engagées, ce qui ne pourra qu'augmenter le mécontentement mais aussi aggraver la crise.

Ces réformes, c'est moins d'école, moins de santé, moins de protection sociale. C'est plus de chômage, de précarité, de pauvreté, c'est l'augmentation des impôts, du gaz, et pas question d'augmenter les salaires, les retraites, les minimas sociaux.

Jamais notre département, notre pays n'avaient été si durement touchés par la politique menée par le Président de la République. Car la crise a bon dos, jamais les riches n'ont été aussi riches, des milliards pour eux que le Gouvernement a prélevé dans nos poches de contribuables.

Les grandes entreprises dites multinationales regroupées dans le « CAC 40 » se portent toujours aussi bien. Les banques par qui la crise est arrivée ont retrouvé le sourire et des milliards de bénéfices, les traders aussi.

Le Président ne veut pas changer de cap. C'est vrai qu'il est plus aux ordres du Medef qu'à l'écoute du peuple de France à qui il a tant promis.

Faut-il se laisser faire ? Pas du tout.

Nous allons l'aider à changer de cap. Ensemble, si nous sommes capables de nous unir, c'est possible. La municipalité a donné le ton.

Dans le cadre du vote de son Budget, elle a décidé, malgré les difficultés, de ne pas augmenter les impôts mais aussi de lutter pour garder nos acquis.

L'école.

Refus d'assurer le Service Minimum d'Accueil en solidarité avec les enseignants qui refusent les suppressions de postes. Nous sommes à l'initiative de la constitution d'une coordination départementale pour le maintien des maternelles dès le plus jeune âge. Contre la mise en place de jardins d'éveil qui viendraient remplacer les classes de maternelle, à la seule différence d'aujourd'hui c'est que cela deviendrait un service

payant. Aucun enseignant présent puisque remplacé par des agents communaux.

Il faut nous préparer dès aujourd'hui à engager des actions pour empêcher la fermeture d'une classe à Prévert.

La municipalité a pris un arrêté pour empêcher les habitants en grandes difficultés économiques d'être expulsés de leur logement.

Nous ne voulons pas subir la réforme des collectivités territoriales que verrait la fin des communes et des départements.

Ce qui est possible pour une municipalité comme Cabestany doit l'être pour beaucoup d'autres, à condition d'en avoir la volonté politique.

Mais le succès ne dépend que de votre implication, ensemble, nous avons mené et gagné de nombreux combats. Forts de ce succès, nous pouvons, nous devons le faire.

Une des premières batailles à Cabestany, c'est celle de l'école.

Je vous fais confiance.

Jean VILA
Maire de Cabestany



AVRIL

Samedi 3 avril

Aubade des «Goigs del ous» avec la chorale «les Cantaires de la fossella»
Centre culturel - à partir de 11h30.

Mardi 13 avril

Conférence de Jaume Deloncle «els hortolans» par l'AADCC
18h30

Jeudi 15 avril

Vernissage de l'exposition «Enluminures»
C. Sculpt. Romane - 18h30

Du 16 au 25 avril

Exposition de peinture M. Fabrer
Centre culturel

Vendredi 23 avril

Théâtre - « Le bonheur »
Salle Abet - 21h

Vendredi 30 avril

Vidéo bar - Assoc. Image'n
Salle Abet - 21h

MAI

Du 8 au 15 mai

25^{ème} Fête du Sport

Du 14 au 23 mai

Exposition de peintures M. Michel
Centre culturel

Les 14, 15 et 16 mai

Festival de théâtre amateur
ACTA 66
Centre culturel

Vendredi 21 mai

Spectacle musical
Salle Abet - 21h

Vendredi 28 mai

Vidéo bar - Assoc. Image'n
Salle Abet - 21h

JUIN

Mardi 1er juin

Spectacle de l'atelier municipal de théâtre
Salle Abet - 21h

Jeudi 3 juin

Vernissage Exposition des ateliers municipaux
(avec une animation musicale)
Centre culturel - 18h30

Du 3 au 13 juin

Exposition des ateliers municipaux
Centre culturel

■ Cabestany vote contre les expulsions locatives

Quelques jours avant le 15 mars, qui autorise en France les expulsions de locataires de leur logement, quatre maires du département que sont Jean Vila (Cabestany), Nicolas Garcia (Elne), Jacques Pumaréda (Alénya) et Roger Ferrer (Estagel) ont signé de concert des arrêtés anti-expulsion.

Cette décision a pour but de rendre caduque la notion de "trêve hivernale" en interdisant sur le territoire de ces communes «Toute expulsion locative(...) fondée sur des raisons économiques (...) qui n'aurait pas été précédée d'un rapprochement entre les services de l'Etat et les services de la Ville». Le Cabes'infos se fait le relais de questions que vous pouvez vous poser.

Que dit précisément l'arrêté ?

L'arrêté voté en Conseil municipal dit en son premier article que la ville de Cabestany est déclarée zone de protection des locataires en difficulté économique.

En son article 2, il souligne que « Toute procédure d'expulsion engagée à l'encontre d'un locataire ou d'une famille doit être précédée, d'une part, d'une information des services de l'Etat et des services sociaux de la Ville et, d'autre part, de la tenue entre lesdits services d'une réunion ayant pour objet d'examiner la mise en place d'une solution alternative à l'expulsion de la famille concernée ».

En son article 3, il proclame donc que « toute expulsion locative sur le territoire de la Ville fondée sur des raisons économiques ou en raison des effets de l'insécurité sociale, qui n'aurait pas été précédée d'un rapprochement entre les services de l'Etat et les services de la Ville (...) est interdite ».

Les questions en rebond ?

La question qui revient régulièrement est " qui va payer la facture si une famille n'est pas expulsée ?". Tout d'abord il existe un fonds d'indemnisation des propriétaires auquel les préfets peuvent avoir recours pour que les propriétaires des logements ne soient pas pénalisés (31 millions en 2008). Plus largement, ces arrêtés posent la question à l'Etat du nombre de logements sociaux qui n'est pas aujourd'hui suffisant devant la dégradation des conditions de vie d'une partie de la population.

Les motivations invoquées pour de tels arrêtés ?

Les motivations sont humaines tant les expulsions locatives sont inhumaines et injustes : elles renforcent la détresse, mettent les personnes expulsées en situation de difficulté extrême, entraînent une exclusion de toute vie administrative, une perte de droits notamment à une vie de famille digne et à un emploi, portent atteinte à la santé, à l'éducation et à la sécurité des enfants.

Dans un contexte d'aggravation du chômage et de la précarité, le nombre de personnes et de familles en détresse s'accroît et il n'y a pas de territoires épargnés.

Ces arrêtés sont-ils légaux ?

Les arrêtés tels que celui-ci ont souvent été cassés par les tribunaux administratifs suite à des demandes des préfets. Pourtant, il s'agit simplement d'envisager toutes les solutions et éviter des drames.

C'est une manière de mettre en cohérence les nombreuses déclarations qui proclament le droit au logement (Constitution française de 1958, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales de 1950 ou encore la convention des Nations Unies de 1990...), et les actes.



■ Comprendre le fonctionnement des institutions :



Une ville a-t-elle le droit de défendre ses propres choix ?

Cette question est étroitement liée à la réforme des collectivités territoriales qui voudrait enlever la compétence générale aux communes. La compétence générale pourrait être définie comme la possibilité constitutionnelle qui permet à une commune de se mêler de tout ce qui peut être important pour sa population. Ceci permet à une ville de développer la culture ou les loisirs si elle le souhaite, de régler son territoire, d'exprimer son accord ou son opposition sur un projet que l'on veut lui imposer et donc d'intervenir à son niveau sur le débat politique national.

Sans revenir sur les grèves de l'impôt lors de la révolte vigneronne de 1907, il est bon de s'en souvenir, la municipalité de Cabestany a, plusieurs fois dans son histoire récente, tenu tête à l'Etat ou à ses représentants.

Ce fut le cas lorsqu'en 2001 le préfet a voulu intégrer Cabestany de force dans l'agglomération perpignanaise.

Que notre ville ait plus à y perdre qu'à y gagner n'a pas été un argument recevable pour le préfet de l'époque, la municipalité a donc demandé l'avis de la population par une consultation locale dont la légitimité a été contestée par le représentant de l'Etat. Il faut dire que les 90% contre l'adhésion à l'agglomération sonnaient comme un désaveu mais l'histoire ne devait pas se terminer là. Le préfet bien accompagné par un certain Nicolas Sarkozy - alors Ministre de l'intérieur - a décidé de faire intervenir le Conseil d'Etat. Celui-ci a finalement donné raison à la ville au nom de « la libre administration des collectivités territoriales ».

En 2003, l'effet de la canicule s'est fait sentir dans le département et les traces sont visibles jusque sur les murs de certaines maisons fortement fissurées. Cela a conduit logiquement à demander un classement en catastrophe naturelle, ce à quoi la commission interministérielle a répondu en 2005 par le déni pur et simple des préjudices subits par les populations. La ville de Cabestany, et c'est la seule, demande une nouvelle instruction et le tribunal de Montpellier reconnaît pour la première fois en 2008 que la commune est fondée à demander l'annulation de l'arrêté et enjoint de statuer à nouveau sur le classement en catastrophe naturelle. En 2009 le tribunal administratif redonne tort à l'Etat mais celui-ci s'entête en refaisant appel auprès de la cour administrative de Marseille. C'était le 5 février dernier et déjà sept ans de procédures : nous attendons la suite.

Plus récemment, le gouvernement a décidé un dispositif dit « de service minimum » dans les écoles en se déchargeant sur les communes obligées de mettre en place la continuité de l'accueil des enfants lors des mouvements du personnel de l'Education nationale. Des communes ont décidé de désobéir en contestant sur plusieurs points ce dispositif. La première raison était le respect du droit de grève que les collectivités ont estimé remis en cause par ce « service minimum », la seconde interrogeait sur cette surprenante situation où n'importe quel agent ou même des retraités pouvaient, sans formation, s'occuper d'enfants, enfin, et c'est peut être l'argument qui a le plus pesé ce service minimum n'assurerait en rien la continuité des enseignements. Cela signifie que l'Etat recule devant les mobilisations.

L'actualité nous montre, avec les expulsions locatives, que les collectivités locales jouent un rôle non-négligeable dans une démocratie vivante, ce que souhaite interdire la réforme des collectivités annoncée... ou comment faire taire les voix dissonantes.



Action sociale :

Permanences

La permanence de l'assistante sociale du Conseil Général (Maison sociale de proximité de Perpignan Sud MSP) se tient depuis le 1^{er} mars 2010 dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale tous les mardis et jeudis matins de 9 H à 12 H ou directement dans les locaux de la MSP, 32 rue Maréchal Foch à Perpignan (les personnes dans l'impossibilité de se déplacer peuvent solliciter, auprès de l'assistante sociale, une visite à domicile).

Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous : 04.68.86.69.00.



Semaine du développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le CCAS a mis en place plusieurs actions : le jeudi 1^{er} avril, marche de l'espace enfance jusqu'au bassin S^{te} Camille et le mardi 6 avril réunion sur le thème de la sensibilisation aux économies d'énergie à 14h au centre culturel.



La cantine des aînés : A la cantine - où les inscriptions se multiplient - tous les événements sont l'occasion de moments de convivialité : le 7 janvier l'Épiphanie, le 28 janvier les anniversaires et le 4 février la chandeleur...

QUIZ 2010 Semaine du développement durable

1. Un kilo de fraise produit hors saison et importé de l'étranger par avion nécessite :

- environ 5 fois plus de pétrole qu'un kilo de fraise en saison localement
- environ 10 fois plus de pétrole qu'un kilo

de fraise en saison localement

- environ 25 fois plus de pétrole qu'un kilo de fraise en saison localement.

2. Un robinet qui fuit goutte à goutte gaspille par an :

- 35 litres
- 350 litres
- 3 500 litres.

3. Baisser la température de son appartement de 20 à 19 degrés permet de faire une économie sur sa facture annuelle de :

- 7 %
- 10%
- 15%.

4. Où trouve-t-on ce logo ?

- sur les produits plus respectueux de l'environnement
- sur les produits importés
- sur des fleurs et arbustes vendus en jardinerie.

5. Un cycle de lave linge à 40 degrés consomme combien de fois moins d'énergie qu'un cycle à 90 degrés ?

- 2 fois moins
- 3 fois moins
- 5 fois moins.

6. Comparé à une ampoule basse-consommation, une ampoule à incandescence consomme :

- 2 fois plus
- 5 fois plus
- 8 fois plus.

7. Les transports en ville sont responsables des émissions de dioxyde de Carbone (CO2) pour :

- 10%
- 20%
- 30%
- 40%.

8. Une voiture mal entretenue peut consommer jusqu'à :

- 15% de carburant en plus
- 25% de carburant en plus
- 35% de carburant en plus.

9. Une ampoule basse consommation dure plus longtemps qu'une ampoule à incandescence. Combien de fois plus longtemps ?

- 2 à 3 fois
- 6 à 8 fois
- 10 à 12 fois.

10. La consommation moyenne d'un téléviseur en veille représente :

- 7% de sa consommation totale
- 15% de sa consommation totale
- 27% de sa consommation totale.

Solutions [1] 1] 25 fois plus [2] 3,500 litres [3] 7% [4] + respectueux...
[5] 3 fois moins [6] 5 fois plus [7] 40% [8] 25% en plus [9] 6 à 8 fois
[10] 27%.

Citoyenneté



Sortie familiale à la neige

Ce sont plus de 45 personnes qui ont participé à une sortie-neige en famille afin de goûter aux joies que procure le grand air de la Cerdagne. Cette nouvelle sortie a vu la présence d'un peu plus de papas qui ont pu se dégager de leurs obligations de fin de semaine.

Découverte pour de nombreuses personnes qui se rendaient pour la première fois à la neige ! Que d'émotions et de sensations quand l'âge n'a plus de frontière pour descendre les pistes de luge à toute vitesse.

Glisser en compagnie de son enfant, vivre et partager un bon moment ludique, qui permet de s'échapper du quotidien.

L'après-midi fût consacrée aux bains d'eau chaude de Llo, découverte également pour les adultes et les enfants ; des piscines chaudes naturelles en plein air, ainsi que les ressources que peuvent procurer hammam, sauna, bains bouillonnants et piscines.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'animation globale mené par la maison des quartiers.

Un bon moment, malgré le froid, qui connaîtra une suite lors d'une prochaine sortie familiale d'été.

Slam / rap intergénérationnel



Le but à atteindre était de provoquer la rencontre entre les habitants des différents quartiers, de tranches d'âges différentes, autour d'un support artistique qu'ils ne maîtrisaient pas auparavant : c'est chose faite. Les séances d'écriture et les enregistrements

animés par le rappeur R-Can ont réunis enfants, adolescents et adultes pour s'exprimer en chantant sur le thème du mieux vivre ensemble. Vous pourrez très prochainement entendre la chanson composée par les habitants sur les ondes et lors de différentes manifestations qui auront lieu à Cabestany.

A venir à la Maison des Quartiers :

- Vous souhaitez vous initier à la langue anglaise ? Grâce à l'engagement bénévole d'une habitante qualifiée, les personnes qui souhaitent se débrouiller avec la langue de nos voisins d'outre-manche sont les bienvenues.
- Le 1er avril, la Maison des quartiers vous propose de partager un pique-nique au bassin Ste Camille à l'occasion de la semaine du développement durable.
- Les 18 et 19 mai, venez participer aux journées de la mémoire sur le thème de la résistance et du combat des femmes.
- La 1ère fête de la citoyenneté va avoir lieu le 5 juin, nous vous invitons dès à présent à venir vous informer sur le contenu festif de cette journée familiale.



exploration et informations scientifiques, le tout en famille au bassin Sainte Camille.

Contact Maison des Quartiers, 16 rue de la République,
Tél. : 04.68.63.47.03.

- Les prochains repas citoyens vont avoir lieu les 11 et 19 juin 2010. Si vous souhaitez organiser cet événement dans votre quartier contactez nous !

- La nuit des étoiles est renouvelée pour le 9 juillet, reprenez la date : repas pique-nique,



Le recensement de la population de Cabestany de 2010

Il faut rappeler que pour les communes de – de 10.000 habitants cette opération exhaustive est réalisée tous les 5 ans. Cette base est ensuite actualisée annuellement.

En 2005, Cabestany comptait 8 230 habitants et au 1er janvier 2009, une population estimée de 8 572 habitants.

Les premiers résultats de l'opération de recensement menée en 2010, permettent de voir que nous devrions atteindre les 9 000 habitants et avoir les chiffres officiels après l'été et la confirmation en fin d'année. Ce chiffre ne sera validé que pour la population légale au 01/01/2012.

Nous vous informons que les bulletins peuvent être ramenés en mairie jusqu'à la mi-mai 2010 au plus tard.

Nous vous informons aussi que l'INSEE procède aussi tout au long de l'année à des enquêtes téléphoniques ou par courrier sur des échantillons de la population et que l'ensemble des résultats demeure anonyme mais favorise grandement la connaissance statistique de la population et de ses différentes composantes.

Remerciements aux 21 agents recenseurs mobilisés pendant un mois et à la population pour avoir réservé un meilleur accueil à ces derniers.

Budget municipal 2010 : ce qu'il faut retenir.



La préparation budgétaire :

La maquette budgétaire qui a été présentée à la population lors de la réunion publique du 23 février est conforme aux orientations débattues lors du Conseil municipal du 16 décembre 2009. Elle est le fruit des travaux préparatoires des commissions municipales, des services municipaux et bien sûr des remarques exprimées par les habitants.

Les 6 orientations du budget :

- ne pas alourdir la fiscalité locale,
- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- poursuivre les efforts entrepris sur la propreté et l'environnement, l'entretien des bâtiments, l'équipement des services et la signalisation de la ville,
- poursuivre les actions pour une ville durable (Agenda 21),
- poursuivre les grands programmes d'investissement (Aire des gens du voyage, Complexe sportif couvert, rénovation des écoles et restauration scolaire),
- maîtriser l'évolution de la dette.

Fiscalité locale

Pour la 17^{ème} année consécutive il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts communaux.

La seule évolution de taux concerne la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères qui passe de 6,45% à 6,50%.

Taux d'endettement :

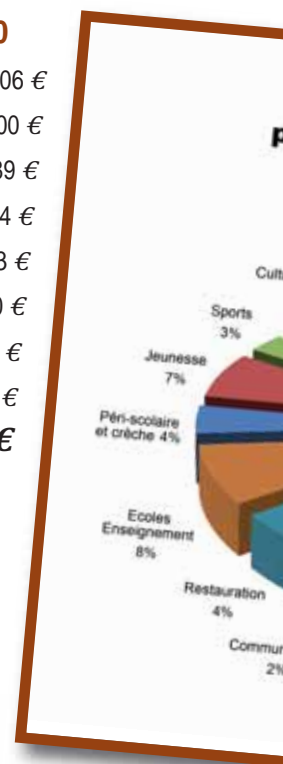
Il est de 7% du prévisionnel des recettes réelles de fonctionnement et demeure en deçà de la charge moyenne des communes de même importance.

Les principaux investissements en 2010

Complexe sportif couvert	5.290.906 €
Cantine – Mise en cuisine centrale	1.000.000 €
Voirie – Sécurisation du centre ville	735.589 €
Aire d'accueil des gens du voyage	690.404 €
Circulation, sécurité	290.263 €
Réfection église	170.000 €
Réfection c. d'hébergement / S. polyvalente	163.000 €
Acquisition de terrains	410.275 €
TOTAL	8.750.436 €

Les évolutions dans la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat

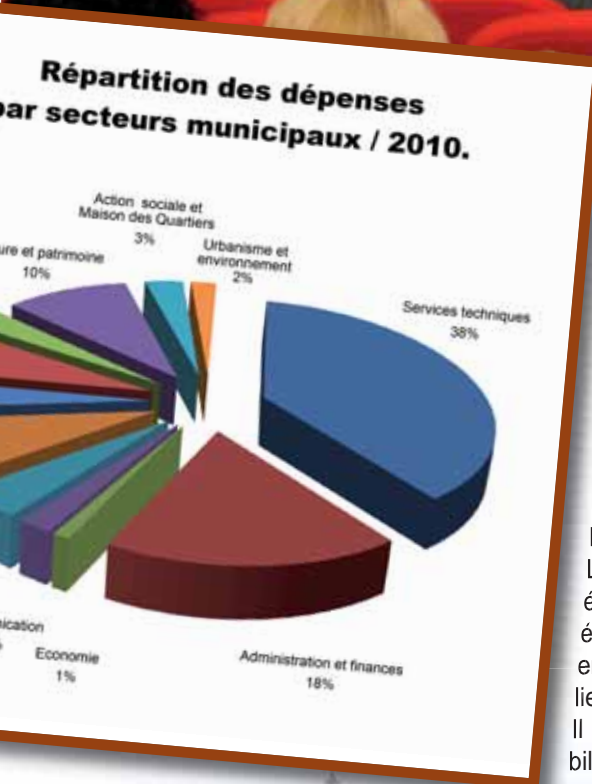
Le taux réel de « progression » de la DGF est en régression - 0,03% alors que l'inflation prévisionnelle est estimée à + 1,2% (soit 2.209.279€ au lieu de 2.209.993 € en 2009).



■ La suppression de la taxe professionnelle



Des interventions d'habitants lors de la réunion publique.



En annonçant la suppression de la taxe professionnelle dès 2010 le Président de la République a répondu ainsi à la demande pressante des représentants des très grandes entreprises et prive les collectivités locales de près de la moitié de leurs recettes fiscales.

La taxe professionnelle était le seul impôt qui établissait un lien direct entre l'entreprise et son lieu d'implantation.

Il s'agissait de responsabiliser l'entreprise par rapport aux collectivités et

Au motif de « libérer » l'innovation et l'investissement, le choix idéologique du chef de l'Etat et du gouvernement exonère l'entreprise de toute responsabilité en terme de développement des territoires.

A l'inverse des voix s'étaient élevées pour souligner le déséquilibre de la Taxe professionnelle entre les différents secteurs d'activités (au bénéfice du secteur financier). D'où la proposition d'intégrer dans les bases de la taxe professionnelle les profits engrangés et les actifs financiers des entreprises.

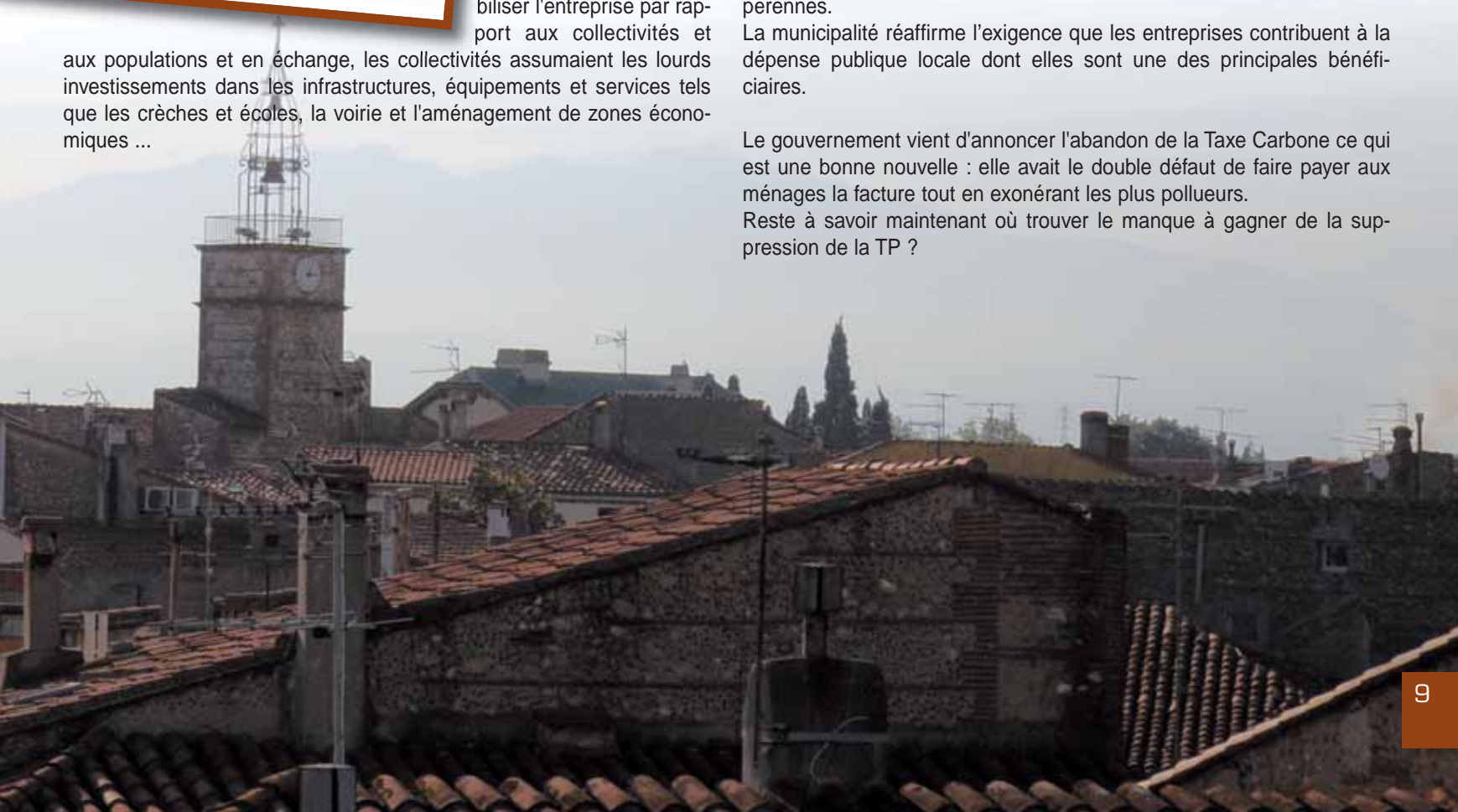
Depuis de nombreuses années la taxe professionnelle est remise en cause et l'Etat a pris en charge une part importante de son montant (10 milliards d'euros) mais elle représentait encore 28 milliards d'euros en 2009. Cette prise en charge par l'Etat amène à ce que les collectivités territoriales soient de plus en plus dépendantes des dotations de l'Etat à travers ces compensations dont on ne sait d'ailleurs si elles seront pérennes.

La municipalité réaffirme l'exigence que les entreprises contribuent à la dépense publique locale dont elles sont une des principales bénéficiaires.

aux populations et en échange, les collectivités assumaient les lourds investissements dans les infrastructures, équipements et services tels que les crèches et écoles, la voirie et l'aménagement de zones économiques ...

Le gouvernement vient d'annoncer l'abandon de la Taxe Carbone ce qui est une bonne nouvelle : elle avait le double défaut de faire payer aux ménages la facture tout en exonérant les plus pollueurs.

Reste à savoir maintenant où trouver le manque à gagner de la suppression de la TP ?



■ Enfance / Enseignement



Vacances de février et d'avril à l'Accueil de loisirs

Alors que les vacances de février ont tourné autour du carnaval, de la chasse à l'Ours de Prats de Mollo et de la sortie neige, avril mettra le printemps et ses traditionnels œufs de Pâques à l'honneur. Pour les pré-ados et les primaires, un séjour du mardi 13 au vendredi 16 avril se déroulera à la maison de la vallée d'Eyne avec un jeu de piste sur la quête de la corne d'Abondance, le feu de la préhistoire, la poterie néolithique et une randonnée

sur les traces des animaux ...

Quand Cabestany accueille 12 Accueils* de loisirs du département.



Une journée sur le thème « Jouer pour mieux se connaître » s'est déroulée à Cabestany le mercredi 17 mars.

Des activités et des jeux classiques ont été proposés à plus de 200 jeunes venus de 12 centres des Pyrénées-Orientales avec pour objectif de faire côtoyer des jeunes de lieux géographiques et de milieux sociaux différents.

Dans cette démarche particulière, enfants et adultes se sont bien amusés, bien mélangés, ont appris à se connaître davantage, à s'apprécier et à goûter les joies de partager des activités ludiques de plein air.

Cette initiative a été coordonnée par les Francas dans le cadre de la formation de cinq stagiaires du Brevet professionnel de la jeunesse et de l'éducation populaire et des sports (BPJEPS).

La ville a été traversée de petits groupes allant de lieux en lieux ; Parc Guilhem, Place Creus, Place du 8 mai et Espace enfance. Rires et bons moments étaient au rendez-vous.

(*) Il s'agissait des accueils de loisirs du Haut-Vernet, Cabestany, Maillol, Cerbère, Err, mais aussi de Saint-Martin (Perpignan), Diaz (Perpignan), Boussiron (Perpignan), Coubertin (Perpignan), Baho, Céret et Peyrestortes.

Inscriptions à l'école maternelle 2010

Les parents qui ont un enfant qui fera deux ans avant septembre 2010 (nés avant septembre 2008) doivent l'inscrire auprès du service scolaire (accueil mairie) avant le 31 mai.

Les originaux à fournir :

- le justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois au nom des parents,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le livret de famille,
- et pour une inscription à 2 ans un certificat du médecin.



■ Petite enfance

Princesses, pompiers, pirates et petites girafes ... se sont invités à la boum organisée par le multi-accueil à l'occasion du carnaval.

Les enfants du Relais Assistantes Maternelles (RAM) ont également participé à cette matinée haute en couleur.

En plus des ateliers organisés par Sylvie (Directrice du RAM), les enfants gardés par les « nounous » participent une fois par mois à une activité commune avec les enfants de la crèche (peinture, musique, pâte à modeler, ...) qui se rajoute à la sortie mensuelle à la bibliothèque.



■ Dossier neige

C'est toujours dans les situations exceptionnelles que l'on voit notre capacité à faire face. Ce dossier revient sur l'épisode neigeux du mois de mars qui a d'historique la quantité de "neige collante" tombée en quelques heures ce lundi 8 mars. Des dégâts matériels, des arbres déjà affaiblis par la tempête de 2009 très abimés, une paralysie des axes routiers mais aussi de l'entraide, des sourires sur les visages malgré les coups de pelle et puis le plaisir de jouer dans cet épais duvet blanc.

Retour "à froid" sur cet évènement.



Et la neige est tombée...



☹️ Des faiblesses

- Le réseau de téléphone à été perturbé lundi et les réseaux des portables ont été saturés entre 11h30 et 14h.
- Du côté de la collectivité, nous aurions souhaité être mieux relayés en informations fiables sur l'évolution de la situation et accompagnés en termes de conseils.

😊 Des forces

- Nous avons été en capacité de servir dans l'urgence des plats chauds pour une centaine d'enfants, pour l'équipe des agents mobilisés et en livrer pour les enfants bloqués dans les écoles (autre que Prévert et La Fontaine).

- Du personnel a pu attendre les derniers parents qui sont venus chercher leurs enfants dans les écoles et à la crèche.
- Les quatre « naufragés de la route » ont été hébergés dans les locaux de la crèche.

Les dispositifs à améliorer :

- Etudier la mise en place d'un réseau de communication parallèle afin d'éviter des ruptures de transmission des informations entre le plateau technique et les équipes sur le terrain.
- Pour la population, étudier la mise en place d'une ligne d'urgence et d'informations en continue en cas de situation de crise.
- Si les possibilités financières le permettent, l'acquisition d'une lame pourrait compléter l'équipement technique existant ainsi que l'achat d'un véhicule 4X4.

L'information

Plusieurs habitants ont souligné que trouver l'information n'avait pas été le plus simple. Il faut rappeler que France Bleu était le point d'information de référence pour tout le département. A Cabestany le site internet de la ville s'est fait le relais en temps réel des informations dont nous avons connaissance (circulation, ouverture des écoles et des accueils publics).

Equipement municipal...

Le choix de la municipalité d'investir dans l'achat d'un manuscopique Bobcat (2007), d'un tractopelle et d'un tracteur-épandeur (2008) ont permis de mieux répondre à une telle situation.

L'acquisition d'un groupe électrogène (2009) a permis un redémarrage par Véolia de la station d'épuration (mardi soir) et de garantir l'acheminement de l'eau.

...et aide extérieure.

Un remerciement aux entreprises Martinez (MPH) et Travaux Publics du Littoral (TPL) qui ont mis à disposition respectivement un tractopelle avec chauffeur et une niveleuse avec lame.



La neige est tombée jusqu'à 45 cm par endroits ce 8 mars et il est temps de regarder ce qui a marché mais aussi les difficultés auxquelles nous – habitants et services municipaux – avons été confrontés.

Ces précipitations restent exceptionnelles et illustrent une partie des préoccupations lors d'une situation de crise : le constat qui l'emporte est que les services communaux ont su gérer deux alertes de niveau rouge, la tempête de 2009 et la neige de 2010.

Pour autant des zones d'ombres sont à traiter. Des décisions parfois contradictoires nous arrivant de l'extérieur ont créé des situations délicates. Par exemple la décision a été prise d'ouvrir les écoles mais nous n'avons su que le lundi à 10h15 du matin par l'entreprise de bus que la circulation leur était interdite. Cela signifiait à Cabestany que les écoles Buffon, Chaplin et le groupe scolaire Massé ne pouvaient plus se rendre à la cantine et dès lors les parents devaient venir récupérer leurs enfants. La commune a réagi au plus vite et a organisé la livraison de repas chauds pour les enfants dont les parents n'ont pas pu venir les chercher. A l'exception de l'école Buffon où les deux repas ont été assurés par l'équipe enseignante que l'on remercie.

La neige qui devait se transformer en pluie lundi après-midi a continué à tomber en épaisseur. La priorité du déneigement a porté sur le schéma routier prioritaire constitué par les axes autour de Médipôle, les cabinets médicaux et pharmacies, la Poste et plus largement le centre ville (l'avenue de la Madeleine a été bloquée car la pente était trop risquée).

Une forte mobilisation des agents de la commune

Ce sont 50 agents mobilisés de 6h du matin jusqu'à 19h et déployés en équipes dédiées au déneigement manuel (qui ont aussi aidés de nombreux automobilistes) et une équipe qui conduisait des engins pour le déneigement et le salage.







Séjour Ski

Comme chaque année, 15 ados ont pu passer 5 jours au centre UDSIS des Angles, du 15 au 19 Février, en compagnie de jeunes de Saint-Nazaire et d'Amélie-les-bains. La neige était suffisante pour que tous puissent s'exprimer selon leur niveau durant la journée, avant de se réunir en soirée autour de veillées ludiques et festives.



Accueil de loisirs

Vacances d'hiver : une seconde semaine de vacance placée sous le signe du sport avec un tournoi de Futsal à Perpignan, une journée Inter-PIJ autour de jeux gonflables et un après-midi où gymnastes et basketteurs ont pu démontrer tout leur talent. La confection de crêpes a permis de se donner des forces pour affronter au mieux ces activités intenses et une séance de cinéma leur a donné un temps de repos bien mérité.

Rappel pour les vacances : le dossier d'inscription complet est obligatoire pour participer aux activités.

Cabestanyenca

Cette année encore, un groupe de jeunes a participé à l'organisation de la course pédestre «La Cabestanyenca», en collaboration avec les bénévoles du secours populaire et les différents services de la ville.

Projet Rap

A l'initiative de la maison des quartiers, 5 jeunes ont eu la chance de pouvoir enregistrer leurs premiers couplets de rap sur le thème du «vivre ensemble», grâce à ce projet piloté par l'artiste professionnel R-Can.



Rencontre intergénérationnelle à l'Espace enfance

Très attendue, la rencontre entre les jeunes du CCJ (Conseil Communal des Jeunes) et les aînés du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) a donné l'occasion aux ados d'accueillir les «anciens» au sein de l'«Espace Jeunesse». Un temps pour s'écouter et échanger leurs points de vue. La soirée s'est ponctuée par un atelier d'expression travaillé par le CCJ. Ce projet intergénérationnel se poursuivra tout au long de l'année pour le plaisir de tous.



Sport

Stage d'escalade

Pour enfants de 6 à 14 ans.

DATES : du 12 au 14 avril 2010.

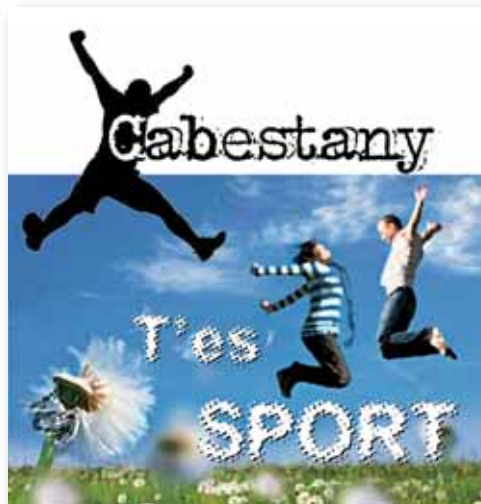
HORAIRES : 2 groupes (10h-12h ou 14h-16h)

Places limitées à 24 enfants.

TARIF : 15 € les 3 jours.

Le dernier jour du stage, si le temps le permet, une sortie est prévue toute la journée sur un site naturel (Tautavel ou Vingrau).

Inscriptions à partir du 6 avril 2010 au service des sports
04 68 66 36 19 (sur place ou par téléphone).



La 25^{ème} fête du sport

du 8 au 15 mai 2010

SAMEDI 8 MAI Toute la journée

Complexe Sportif

TOURNOI DE RUGBY GRAND PRIX DE LA VILLE DE CABESTANY

DIMANCHE 9 MAI – 9h00 Centre Culturel

BALLADE A VELO AVEC LE COC VTT

2 parcours adultes

1 parcours enfant

Collation à l'arrivée

GRATUIT

LUNDI 10 ET MARDI 11 MAI -14h00

Complexe Sportif

COURSE ET JEUX POUR LES ECOLES PRIMAIRES

MERCREDI 12 MAI -19h00

Complexe Sportif

TOURNOI DE RUGBY VETERAN

JEUDI 13 MAI - 9h30

Complexe Sportif

TOURNOI DE FOOT VETERAN

VENDREDI 14 MAI

INTERVENTION AU COLLEGE SUR LE SPORT ET LE HANDICAP MENTAL

SAMEDI 15 MAI
9h00

Complexe Sportif
1^{er} CITY GOLF

Dans les conditions d'un golf normal... !
Places limitées. Pour réserver l'heure de départ de votre parcours.
Contacter le service des sports au 04 68 66 36 19 à partir du 26 avril 2010
Prêt du matériel spécifique.

DIMANCHE 16 MAI – 14h00

Complexe Sportif ou Halle aux Sports
LE DEFI !

1 enfant + 1 adulte (Venez défier vos chérubins !)

TOUS LES SPORTS avec les associations sportives de Cabestany

Gratuit et récompenses pour tous

L'association « Alter Ego » est cette année partenaire de la semaine du sport (aide aux personnes en situation de handicap mental).



La cabestanyenca

La 16^{ème} édition de cette course à pied organisée par le Service des Sports de la ville et le Secours Populaire de Cabestany a été une réussite avec 316 participants.

Faut-il le rappeler, la Cabestanyenca reste la course la moins chère du département où chacun reçoit au départ un tee-shirt, se restaure à l'arrivée au buffet campagnard, se remémore la course diffusée sur écran géant, peut gagner des lots avec le tirage des dossards, voir les résultats et même télécharger des photos sur le site internet de la ville la semaine suivante.

Mais la Cabestanyenca, c'est aussi les nombreux bénévoles du Secours Populaire, le professionnalisme du personnel du Centre Culturel, la participation du Service Jeunesse (7 jeunes motivés !), la présence du Dr Figue, les vététistes (Alain Garcia pour ouvrir la course et Jean-Paul Sanchez en VTT balai).

Tous nos remerciements également aux bénévoles du Comité Départemental de Courses Hors Stade pour leur coup de main, et aux partenaires : Conseil général, Leclerc Nord, Roussillon Œufs, sans oublier les gendarmes de Cabestany Nicolas et Didier... et à l'année prochaine !





Stage vidéo

Pendant les vacances de Printemps, le Service culture et patrimoine organise en collaboration avec l'Association Cinémaginaire, un stage d'initiation à la Vidéo. Découvrir le monde de l'image en devenant tour à tour caméraman, scripte, clap...

Ce stage s'adresse aux adolescents de 12 ans à 16 ans, il se déroulera au Centre culturel de Cabestany, de 9h à 12h et de 14h à 17h du mardi 20 au vendredi 23 avril 2010 (il n'y a que 14 places).

Le tarif pour ce stage est de 20 € pour les adolescents résidant à Cabestany et 30 € pour les adolescents hors de Cabestany.

Renseignements et inscriptions au 04.68.66.36.04 ou 04.68.66.36.07

Festival de théâtre amateur

Du vendredi 14 au dimanche 16 mai le centre Culturel de Cabestany accueillera la 4^{ème} édition du Festival de théâtre amateur organisé par l'association ACTA 66 en collaboration avec le Service culture et patrimoine de la ville.

Ce sont quelques 8 pièces qui seront présentées au public.

Le théâtre amateur est un élément important de la vie sociale et culturelle d'un département, il est aussi le creuset de nombreuses vocations et belles carrières.

Accordons-lui la place qu'il mérite.

Sant Jordi enquête : les auteurs de polar catalan en garde à vue à la bibliothèque.

Des meurtres, des vols, des disparitions... c'en était trop ! La bibliothèque ouvre l'enquête. Les lecteurs sont unanimes : des événements inquiétants se produisent trop souvent en pays catalan ces derniers temps. Pour preuve de nombreux comptes rendus sont publiés de plus en plus régulièrement, se voulant l'écho de cette situation mystérieuse. Nous avons convoqué Gildas Girodeau, François Darnaudet, Stéphane Babey, et Laurent Boyet pour tirer au clair cette affaire, sous la bonne escorte de leurs éditeurs respectifs Mare Nostrum et Cap Béar. Hélène Legrais rejoindra notre équipe et éclairera cette réunion au sommet de son expérience d'enquêtrice.

Le polar catalan, un style qui plaît, qui nous plaît et que nous voulons vous faire partager en compagnie de ses principaux acteurs, jeudi 22 avril à partir de 18h30 à la bibliothèque. Une vente dédicace de leurs ouvrages suivra la rencontre.

Une exposition prêtée par La Médiathèque Départementale des PO viendra compléter cette soirée en présentant une vue d'ensemble des auteurs phares de ce nouveau genre, du 06 au 30 avril.



INFO !!! Fête de la musique.

Le 21 juin, c'est la Fête de la musique ! Amateurs ou professionnels, ils envahissent les rues pour partager leur passion et faire bouger la ville au rythme de leur musique.

Si vous êtes musiciens ou chanteurs prenez contact avec le service Culture et Patrimoine. Tél. : 04.68.66.36.07 – 04.68.66.36.04. Nous vous offrons une scène au parc Guilhem ainsi que la sonorisation.

Le Centre de Sculpture Romane accueille "l'enluminure" au médiéval et au contemporain.

Exposition « Enluminures d'hier et d'aujourd'hui » du 15 avril au 15 juin. Les expositions temporaires sont accolées à la visite des œuvres permanentes du Maître de Cabestany.

A noter que la visite est gratuite pour tous les habitants de Cabestany (sur justificatif de domicile) et à 3€ pour les visiteurs (- de 12 ans gratuit / 1€ scolaire, étudiants, - de 18 ans, RSA, Pôle emploi).

- Vernissage de l'exposition le jeudi 15 avril à 18h30.

- Stage enfant le mercredi 21 avril de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

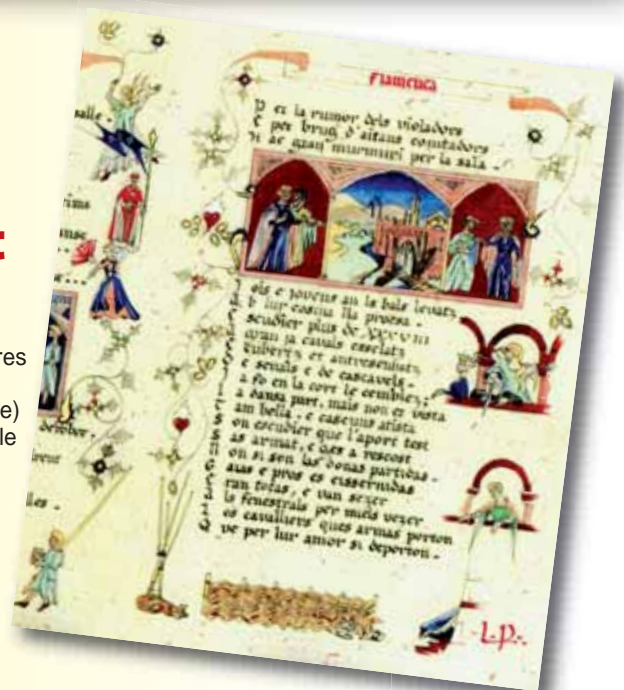
Tarifs : 10€ Cabestany / 15€ hors Cabestany / Goûter prévu à 16h pour l'arrivée des parents.

- Conférence le jeudi 6 mai à 18h30 Conférence sur l'enluminure médiévale par Marie-Pasquine

Subes, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, Université de Perpignan.

- Stage adulte le samedi 5 et le dimanche 6 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Tarifs : 30€ Cabestany / 35€ hors Cabestany.



Règlementation

Réglementation « Neige »

La neige en importante quantité reste rare à Cabestany mais cela nous permet quand même de rappeler quelques informations utiles notamment pour les particuliers. Il y a à retenir l'obligation de nettoyer la neige et la glace de ses trottoirs y laisser circuler les piétons et permettre l'acheminement du courrier.



Info Rapide...

Les pièges à chenilles processionnaires sont en place depuis le mois de janvier, installée en parallèle à deux traitements préventifs (un aérien par hélicoptère ONF) et l'autre par les services municipaux directement du sol.



Murs de soutènement fragilisés

Nous appelons à la vigilance concernant la fragilisation de murs de clôtures qui se sont fortement fissurés suite aux pluies du mercredi 3 mars. Certains sont d'ailleurs tombés et d'autres menacent.

Les murs sont sous la responsabilité du propriétaire, toutefois la municipalité a pris l'initiative de lancer une étude sur les lotissements concernés. Nous vous donnerons les résultats de l'étude ultérieurement.

La fragilité de ces ouvrages justifie des règles d'urbanisme strictes qui apparaissent parfois trop contraignantes mais l'actualité nous rappelle l'importance de respecter nos règles communes concernant ces murs de clôture.

Si certains propriétaires ont besoin de pièces administratives pour leur dossier d'assurance, ils peuvent se rapprocher du service urbanisme.

Nous rappelons que pour tout projet de construction ou de reconstruction de murs de clôture, vous devez impérativement faire valider vos projets avant le début des travaux.



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Loi démocratie et proximité art 9 du 27 février 2002

Pour ceux qui sont intéressés par un autre éclairage de la conduite des affaires de la commune, et la demande est importante, les élus de l'opposition vous invitent à aller sur leur blog dans lequel vous trouverez tous les documents officiels : Compte rendu conseil municipal, informations complémentaires, liens utiles etc...

Ce blog n'est pas un blog de polémique, tous les mails sont lus et détruits. Nous vous garantissons un anonymat total.

<http://blogcabestany.wordpress.com>

Véronique VALLS - Colette APPERT
Alban ASSENS - Patrick SPERRING

Associations

L'association "Les petites mains"

exerce ses activités chaque vendredi de 14h 30 à 17h 30 à la salle Barbotou (face à la cave coopérative de Cabestany). Réalisation d'ouvrages " au point de croix " ou point compté, confection d'assemblages en couture sur tissus, création de cadres... l'art nous guide dans ses multiples créations. Nous proposons d'initier les enfants à ces activités (durant certaines vacances scolaires) et les adultes toute l'année. Renseignements et inscriptions : contact auprès d'Evelyne Bénichou au 04.68.66.77.32. ou mmauben@aol.com

Jardins Familiaux de Cabestany



Les jardins familiaux de Cabestany ont été mis à l'honneur par la participation de Madame MUGÜERZA Léonilde au concours national 2009 des Jardins Potagers.

Le jury de ce concours, organisé par la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), l'association Jardinot et le Groupement National Interprofessionnel des Semences et des plants (GNIS), a décerné le deuxième prix à Madame MUGÜERZA Léonilde.

Jean-Jacques LEMAIRE, président de l'association des jardins familiaux de Cabestany, lui a remis médaille et diplôme le 26 janvier dernier, à l'occasion de la présentation des vœux pour l'année 2010.

Secrétariat 7, cours Boris VIAN - 66330 CABESTANY

Cap d'Estany Sardanista

Après le magnifique 30ème Aplec qui a vu la venue des « gegants » dans les rues de Cabestany, après une soirée crêpes mémorable où les déguisements spontanés ont égayé la soirée, après l'épisode « neigeux » qui a interrompu les « mardis sardanes », les



activités du Cap d'Estany Sardanista ont retrouvé le rythme habituel (les mardis 20h30 salle Barbotou), avec toutefois des projets pour la venue du printemps : ballada gratuite le 10 avril et présentation du CD de sardanes des cobles Tres Vents et Contemporania, préparation d'une sortie conviviale en Camargue, et participation à la soirée de la Saint Jean le 23 juin. Pour suivre quotidiennement les activités de notre Association rendez-vous sur le Blog <http://sardane.vef-blog.net>

Dans'sons : SPECTACLE DE DANSES D'ICI ET D'AILLEURS

Le Samedi 29 mai à 20h Dans'sons présente un spectacle de danses du monde, au Centre Culturel. Vous découvrirez les chorégraphies orientales de nos élèves ainsi que celles d'autres danses (Salsa, danses Espagnoles, Tahitiennes...). Vous pourrez participer en esquissant quelques pas de danse avec nous. Nous souhaitons ainsi vous faire voyager à travers la danse. Entrée: 2 euros, gratuits pour les enfants.

Renseignements au: 06.32.26.06.65 ou 06.99.31.67.05



Le club du Coc Vélo VTT est toujours de sortie et la neige n'a pas entamé l'envie de parcourir les chemins du Roussillon.

Pour toute adhésion ou renseignement sur les sorties du mardi, jeudi, dimanche, prière de téléphoner à Alain au 06 18 51 02 89 ou Raymond au 06 20 57 80 41.



Vous pouvez voir nos photos et circuits sur notre site Web: <http://www.vtccabestany.com/>

Le Club du Temps Libre de Cabestany :

Tous les mercredis après midi Salle BARBOTOU en face de la cave coopérative, l'association se réunit pour un après-midi de détente avec au programme : loto, goûter et surtout convivialité. La sortie du mois d'avril est prévue le Mardi 27 avril 2010 à Ampuria-Brava : balade en bateau le long des canaux, déjeuner etc...

Pour tous renseignements : Colette APPERT : Présidente 06 07 78 90 88 ou Mado VEILLER : Trésorière 06 19 34 03 15.

ACPG – CATM

L'association locale s'est réunie à la salle Barbotou le 12 mars dernier. Plus de la moitié de ses membres ont répondu présent à l'invitation de son Président, R. MONTOYA. Il a ouvert la session par une minute de silence à la mémoire des disparus en 2009, et en particulier pour notre camarade Paul LENS. Des rapports (moral, activité et financier) sont ressortis la bonne santé de la section et le désir de satisfaire membres et sympathisants. Le bureau démissionnaire, conformément à ses statuts, a été reconduit à l'unanimité et J.C. COSTA élu vice-Président.

A l'issue de cette réunion, le Président a remercié les présidents de l'Union Fédérale et du Souvenir Français, membres du comité d'entente, d'avoir accepté son invitation à cette réunion. Un buffet a clôturé cette conviviale assemblée.



Contact : Monsieur Gilbert FREJAVILLE - 22 avenue de Bretagne à Cabestany.

Billard Club Catalan

Le billard est un sport pacificateur, fédérateur et convivial. C'est une discipline qui permet la mixité des personnes de tous âges et de toutes conditions sociales, pratiquée dans le seul souci de s'améliorer, de progresser et aussi de transmettre aux plus jeunes l'expérience acquise par les plus anciens.

Billard Club Catalan – 3 rue Becquerel – Mas Guérido – 66330 CABESTANY

Tél et fax : 04.68.67.24.76 / email : billard-club-catalan@orange.fr

Ouvert tous les jours de 14h à 19h30 – dimanche de 15h30 à 19h30.

Pratique du billard (français, américain ou

pool) ouverte à tous, débutants ou initiés. Nous accueillons également les amateurs de jeux de cartes (tarot et belote).

Equipement : 4 billards français (2m80), 2 billards français (3m10), 2 billards pool, 1 billard américain.

Salle privative et climatisée pour le billard français. Entrée libre.



COC Judo DEUX GRAINES DE CHAMPIONS A CABESTANY...

C'est au cours du week-end du 6 Mars que



se sont déroulées les « Régions Minimales », une compétition de Judo regroupant tous les meilleurs judokas de la Région. Aaron Sansa Martin s'est brillamment illustré en finissant 2nd dans la catégorie des - 38 kg : 4 combats, 4 ippons. Alors Aaron, «Fashion Victim» ou «Victime du Judo» ? Lui seul nous le dira... En attendant, il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter bon courage pour la Compétition Internationale qui se déroulera à Mions le mois prochain ainsi que pour sa qualification pour les Inter-Régions qui auront lieu au mois de Mai. Réussira-t-il à monter sur la 1ère marche du podium, c'est tout le mal que nous lui souhaitons !!!

Quant à Dorian Lavarsin, dans le cadre de la Compétition Régionale par équipe qui regroupait une sélection de tous les meilleurs judokas départementaux a lui aussi excellé dans sa catégorie en remportant tous ses combats ! Dorian, on n'en doutait pas ...

L'équipe du comité a terminé 5^{ème} de la compétition qui regroupait de nombreuses équipes.

« BRAVO » et à très bientôt, pour de nouvelles aventures ...

Cabes'Cedaire Club de broderie, de point de croix et loisirs créatifs

Principalement axé sur le point de croix ou points comptés, notre association a étendu ses activités. Nous avons mis en place d'autres loisirs demandés par les adhérentes à savoir : encadrement, cartonnage, broderie, etc... ces cours sont donnés les deuxième et quatrième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h au Centre Culturel de Cabestany. En ce qui concerne les ouvrages aux points comptés, nous nous réunissons chaque semaine les lundi et vendredi après-midi, de 14h à 18h, également au Centre Culturel. Si vous êtes intéressées, venez vous inscrire aux heures de réunion, lundi et vendredi de 14h à 18h. La cotisation est de 20 euros pour l'année.

Renseignements : Ginette LALANNE -
Présidente : 04.68.66.55.39 ou
06.72.94.31.25, Yvette MESTRE -
Secrétaire : 06.14.88.32.62, Lili HAJEK -
Trésorière : 04.68.34.98.82.

Donneurs de Sang Section de Cabestany



Le Président Stéphane Paya ainsi que tous les membres du bureau remercient les récipiendaires de la commune venus en nombre lors de la remise des diplômes ainsi que la municipalité, le Docteur Lydia Dumazert et Jean Matéo, Président Départemental des donneurs de sang. Prochaine collecte de sang : lundi 7 juin. Un ballon dédicacé par les joueurs de l'USAP sera remis au gagnant de la tombola gratuite. Venez nombreux contribuer à sauver des vies et aider de nombreux malades à se rétablir. Rejoignez nous sur Facebook en tapant "don de sang Cabestany".

L'association «PLEIN CENTRE»

propose aux jeunes de 8 à 14 ans, un stage de Tir à l'Arc les 12, 13 et 14 avril 2010 de 10h00 à 12h00 (Halle de Coubertin et Germanor).

Un sport olympique, qui développe les capacités motrices et la concentration des pratiquants.

Tarif : adhérents 15 € / non-adhérents 35 €

Inscriptions :

PLEIN CENTRE

5, Rue Jules Vallès 66330 Cabestany

TEL : 06 85 25 29 69 – 04 68 34 35 65

Mail : jc.lu@cegetel.net



Le Secours Populaire et la «Cabestanyenca»

Une course pédestre à double objectif : sportif et humanitaire.

La course de 10 km, la randonnée pédestre et la course de 5 km ont réuni plus de 300 participants. La recette recueillie sera reversée au service Jeunesse pour permettre d'accéder à des activités de loisirs pendant les vacances scolaires.

Nos activités : Le Secours Populaire Cabestanyenc aide actuellement 37 familles en difficulté sur la commune et ses environs. Nous préparons la campagne d'été 2010 : journée des oubliés des vacances, familles d'accueil, séjours familiaux...

Pour plus de renseignements, venez vous rencontrer au 2 rue des Droits de l'Homme à CABESTANY – Tél : 06.73.31.72.89.

